

La voix des entreprises

Pour Paris 2026



CCI PARIS
PARIS ILE-DE-FRANCE



Soutenir les entreprises, dynamiser nos quartiers, renforcer l'attractivité de Paris : un engagement partagé pour les municipales 2026.

À l'aube des élections municipales de 2026, je souhaite rappeler avec force le rôle essentiel de la **Chambre de commerce et d'industrie de Paris** : être aux côtés de celles et ceux qui entreprennent, innovent et font vivre notre capitale au quotidien.

Notre mission est claire : **accompagner les entreprises**, qu'elles soient grandes ou petites, et leur donner les moyens d'affronter les transitions urbaines, économiques, écologiques et sociétales qui transforment notre ville.

Depuis le début de mon mandat, j'ai tenu à souligner l'importance du **commerce de proximité**, pilier de la vitalité de nos quartiers et de la qualité de vie parisienne, aujourd'hui confronté à des mutations profondes et à une concurrence accrue. Mais au-delà, **toutes les entreprises sont au cœur de l'attractivité** et de la résilience de notre capitale.

Aujourd'hui, Paris doit renouer avec cette **énergie collective**. Nous devons repenser nos quartiers, simplifier la vie des entrepreneurs, encourager l'innovation et renforcer l'attractivité de notre capitale — non pas seulement pour ses visiteurs, mais d'abord pour celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

Ce **livre blanc** est le fruit d'un dialogue continu avec les acteurs économiques de terrain. Il porte une conviction simple : **le développement de Paris passe par la vitalité de ses entreprises**.

J'en suis convaincu : **réussir à Paris, c'est réussir pour Paris**.

Gérald Barbier,
président de la CCI Paris.

Un moment décisif pour repenser Paris avec les acteurs économiques

À l'approche des **élections municipales de 2026**, la CCI Paris porte la voix des **entrepreneurs, commerçants, artisans et associations** qui font vivre chaque jour l'économie de la capitale. Leur engagement quotidien contribue à la **vitalité, à l'emploi et à l'attractivité** de Paris.

Selon le dernier *baromètre Odoxa (Public Sénat/Mascaret, 2025)*, l'économie figure parmi les principales priorités des Parisiens. Ce constat appelle une mobilisation collective autour d'une ambition commune : **une capitale plus accueillante, plus compétitive et plus durable**.

Ce **livre blanc** propose des **actions concrètes et réalistes**, issues d'un **travail de terrain mené en 2025** auprès de **plus de 500 acteurs économiques** – entreprises, fédérations, commerces de proximité et associations. Ensemble, ils ont formulé des propositions pour renforcer la vitalité économique et sociale des quartiers parisiens.

Ce livre blanc est ainsi un appel à co-construire la ville de demain avec celles et ceux qui entreprennent chaque jour. Il témoigne d'une conviction forte : **sans vitalité économique locale, il n'y a ni quartiers vivants, ni ville attractive, ni cohésion sociale durable**.

Enfin, nombre d'acteurs expriment un besoin accru de visibilité et de dialogue. Les procédures pour organiser des événements de quartier, les disparités de soutien entre arrondissements, ou encore la lenteur des démarches administratives nourrissent un sentiment d'incompréhension.

Derrière ces constats se dessine une attente claire : celle **d'un partenariat renouvelé entre la Ville et les acteurs économiques, fondé sur l'écoute, la concertation et une ambition commune pour un Paris** à la fois attractif, accessible et vivant.

**Plus de
500 acteurs
concertés**

6 enjeux

**23
propositions**

CEUX POUR QUI NOUS AGISSONS

376 000 entreprises

60 846 commerçants

250 évènements dédiés aux professionnels

60 formations

Plus de **4500** start-ups et entreprises accompagnées

La CCI Paris accompagne les entreprises et les commerces à chaque étape de leur développement, en les aidant à concilier performance économique et transitions en cours.

Elle intervient sur des thématiques clés comme :

- le développement durable et la transition écologique,
- la transmission et la reprise d'entreprises,
- l'emploi et les ressources humaines,
- le soutien au commerce de proximité et au développement commercial.
- la transition numérique (dont l'intelligence artificielle), leurs démarches d'innovation,
- leur mise en conformité avec les obligations réglementaires,
- les nouvelles opportunités de business en France et à l'international.

SOMMAIRE

1 MON ENTREPRISE • P. 9

ENJEU 1 Créer et pérenniser son entreprise

ENJEU 2 Relever les grands défis de demain

2 MON QUARTIER • P. 19

ENJEU 3 Dynamiser l'animation commerciale
de proximité

ENJEU 4 Dialoguer avec les décideurs publics

3 MA VILLE • P. 29

ENJEU 5 Mieux circuler, mieux travailler, mieux
se loger

ENJEU 6 Favoriser l'attractivité économique et
touristique

RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS

Faciliter la vie des entreprises et sécuriser leur développement

1. Accompagner les entreprises et lutter contre la vacance commerciale
2. Limiter les coûts fixes : loyers, taxes et redevances
3. Agir pour l'emploi et l'entrepreneuriat
4. Promouvoir l'excellence parisienne et favoriser l'achat local
5. Accélérer la digitalisation et le recours à l'intelligence artificielle
6. Accompagner la transition écologique
7. Améliorer l'accessibilité des commerces et des quartiers

Dynamiser les quartiers par un dialogue local efficace et pérenne

8. Déployer des “managers de quartiers vivants”
9. Encourager les initiatives locales et les événements
10. Améliorer la gestion des marchés alimentaires
11. Structurer l'information et associer les entreprises aux politiques locales
12. Créer des conseils économiques de quartier ou d'arrondissement
13. Monter un observatoire de l'impact économique des politiques locales
14. Agir pour le logement et le quotidien des salariés
15. Faciliter le stationnement des clients et des professionnels
16. Tenir compte des besoins économiques dans les stratégies de mobilité
17. Créer une “cellule travaux-économie” à l'échelle parisienne
18. Encourager la logistique urbaine durable

Renforcer l'attractivité et la compétitivité de Paris, dans une logique de transition maîtrisée

19. Garantir un cadre urbain et commercial accueillant et sécurisé
20. Faciliter le déplacement des touristes
21. Créer une “zone touristique internationale” unique pour Paris
22. Favoriser l'attractivité commerciale et touristique
23. Dynamiser le tourisme d'affaires en connexion avec le tissu local

Une économie parisienne sous tension, des attentes fortes

Les constats sont nets : si Paris reste une capitale mondiale, elle est confrontée à une série de défis qui fragilise son tissu économique local et sa capacité à attirer durablement talents, investisseurs et consommateurs.

Le dynamisme et la diversité qui ont longtemps fait la force de son tissu commercial et artisanal sont mis à l'épreuve par **des évolutions profondes** : transformation des modes de consommation, baisse de la démographie, hausse continue des loyers, vacance de locaux, homogénéisation de l'offre, complexité administrative et pression concurrentielle accrue.

À cela s'ajoutent les effets cumulés d'une mobilité urbaine contrainte (stationnement, livraisons, chantiers mal coordonnés) et d'un **manque de concertation** sur les décisions d'aménagement, souvent prises sans consultation suffisante avec les acteurs économiques.

Les commerçants et entrepreneurs parisiens font face à une équation difficile : maintenir leur activité dans un environnement urbain exigeant, tout en absorbant **des coûts fixes élevés – loyers, fiscalité locale, charges, travaux de mise aux normes – qui grèvent leur rentabilité et limitent les nouvelles installations.**



Baisse de la démographie



Hausse continue des loyers



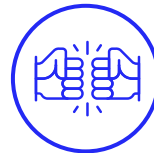
Vacance de locaux



Homogénéisation de l'offre



Complexité administrative



Pression concurrentielle accrue

Le commerce de proximité, véritable cœur battant de la vie parisienne, subit quant à lui la **concurrence croissante des plateformes mondialisées**. Beaucoup de boutiques indépendantes peinent à trouver un équilibre entre ancrage local et transition numérique. Dans le même temps, les **incivilités**, la **vente à la sauvette** ou encore **l'insécurité ressentie pénalisent l'activité des commerçants.**



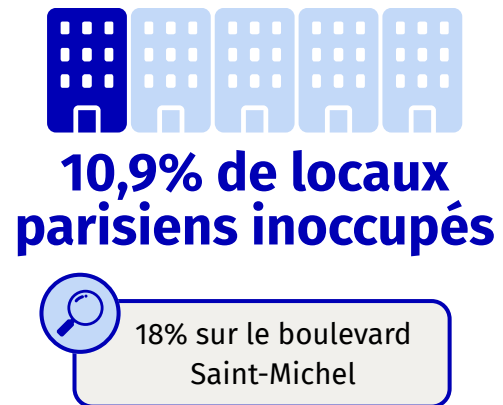
MON ENTREPRISE

01

ENJEU n°1 - Créer et pérenniser son entreprise à Paris

Paris reste une **ville d'entrepreneuriat, d'innovation et de commerce**, attirant chaque année de nombreux créateurs et repreneurs. Pourtant, la réalité du terrain montre que ces initiatives se heurtent à **des obstacles persistants** qui pèsent sur l'installation, la reprise et la pérennité des entreprises. Parmi eux : **la complexité administrative, la pression foncière, la fiscalité locale, le coût des loyers commerciaux et les difficultés liées au logement des salariés**. Ces contraintes touchent particulièrement les quartiers soumis à de fortes tensions économiques.

La vacance commerciale constitue un signal préoccupant : 10,9 % des locaux parisiens sont aujourd'hui inoccupés (source : CCI/APUR 2023), avec en 2025 des pics atteignant 18 % sur certaines artères historiques, comme le boulevard Saint-Michel (étude APUR 2025). S'y ajoute un taux de mutation commerciale en forte hausse, désormais de 12,7 % par an, révélant la fragilité croissante du commerce parisien.



Cette situation s'explique par la concurrence du e-commerce, le coût élevé des baux commerciaux et la complexité de certains dispositifs municipaux. La Ville de Paris a engagé plusieurs actions au travers de Paris commerce, la protection des linéaires commerciaux dans le PLU ou la taxe sur les friches commerciales pour réinvestir les locaux vacants, cependant le défi reste considérable.

Sur le plan fiscal, les entreprises subissent des charges importantes : taxe foncière sur les propriétés bâties (20,5 %), taxe d'enlèvement des ordures ménagères (6,21 %), droits de voirie, taxe sur les enseignes et la publicité extérieure, etc. Ces impositions peuvent être répercutées sur les locataires et pèsent sur la compétitivité des entreprises, en particulier les TPE et commerces de proximité.

Face à ces constats, il est clair que Paris doit **réduire les obstacles à l'entrepreneuriat et lutter contre la vacance** afin de renforcer la **création, la reprise et la pérennité des entreprises** dans tous les quartiers. Ces enjeux structurent les propositions concrètes que nous présentons ci-dessous.

PROPOSITIONS

1. Accompagner les entreprises et lutter contre la vacance commerciale

- Renforcer l'**accueil des entreprises dans les mairies d'arrondissement** pour leurs démarches administratives.
- Rendre les **réglementations plus accessibles** aux professionnels : FAQ, fiches pratiques, infographie, simulateur de coûts, boîte mail pour dialoguer avec un référent.
- Soutenir les **dispositifs de transmission des commerces de proximité** et mieux faire connaître les aides existantes aux repreneurs.
- Faciliter les **missions en relation entre propriétaires de locaux vacants, associations de commerçants et repreneurs**, en ciblant les activités stratégiques (alimentaire, artisanat, fabrication responsable, etc.) et en organisant des journées portes ouvertes.
- Créer **un fond permanent de soutien aux entreprises en cas de crise** : un dispositif pérenne d'aide (subventions, assurances, accompagnement rapide) pour les commerçants et entrepreneurs victimes de chocs : manifestations, attentats, catastrophes naturelles, inondations.
- Agir en faveur des apprentis : donner les mêmes avantages aux **apprentis professionnels** qu'aux étudiants (accompagnement, aides sociales et financières, accès aux loisirs...).

2. Limiter les coûts fixes : loyers, taxes et redevances

- Alléger les **taux communaux des taxes et redevances** (foncier, déchets, enseignes, terrasses) sur les TPE/PME.
- Plafonner les **baux des bailleurs publics** et développer des **baux adaptés** (loyers progressifs, clauses de sortie souples).
- Créer une charte « **loyers responsables** » avec les bailleurs privés (charte volontaire avec incitations (exonérations fiscales locales) pour les propriétaires qui limitent les hausses).
- Monter d'un **observatoire municipal des loyers commerciaux** en partenariat avec la CCI Paris et l'APUR pour cartographier les loyers par rue et typologie).



Véronique Langlais
Présidente du Syndicat
des Bouchers de Paris



« Ce que demandent les commerçants, ce ne sont pas des privilèges : c'est un cadre stable et juste. Avec des baux adaptés, des loyers progressifs, des clauses de sortie souples, on peut redonner confiance à ceux qui veulent s'installer ou transmettre leur commerce.

Un commerce qui respire, c'est un commerce qui peut investir, embaucher et innover. C'est comme cela que l'on préserve l'artisanat et que l'on maintient une vraie diversité commerciale à Paris. »

ENJEU n°2 - Relever les grands défis de demain

Les **transitions numérique, écologique et sociale** ne sont plus des perspectives lointaines : elles **façonnent déjà le quotidien des entreprises parisiennes**. Pour rester compétitives et attractives, les TPE et PME doivent adapter leur modèle économique, moderniser leurs pratiques et se conformer aux nouvelles normes, tout en intégrant des outils numériques, des solutions bas carbone et des démarches inclusives.

Ces transformations, souvent perçues comme techniques, sont en réalité **des leviers essentiels d'insertion sociale et de développement de l'emploi local**. Elles créent de nouveaux besoins en compétences, favorisent l'accès à des métiers en tension et offrent des opportunités particulières pour les jeunes, les personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion.



**+ 11% de création
d'entreprises
depuis 2023**

Paris est la capitale européenne de l'innovation (OMPI-ONU 2025) et une terre fertile pour l'entrepreneuriat : **100 973 entreprises ont été créées en 2024**, soit +11 % par rapport à 2023, représentant 32 % des créations en Île-de-France (INSEE 2025) **La capitale concentre plus de la moitié des start-up franciliennes, notamment dans les secteurs innovants et à forte croissance.**

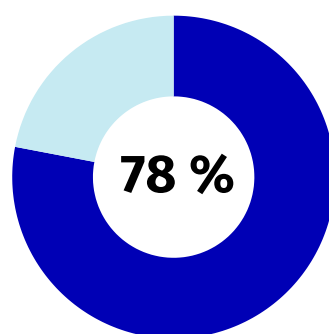
Pourtant, cette dynamique ne bénéficie pas à tous de la même manière. Les obstacles persistent : manque de financements, difficultés d'accès aux compétences numériques, complexité des démarches administratives, ou encore disparités territoriales dans l'accès à la formation et à l'emploi.

Ces freins touchent particulièrement les **petites structures et les quartiers prioritaires de la ville (QPV)**, où les besoins d'accompagnement social et professionnel sont les plus importants.

Ces inégalités se manifestent de manière très concrète dans l'appropriation des innovations numériques, au premier rang desquelles figure l'intelligence artificielle. L'adoption de l'IA dans le commerce illustre bien ces enjeux de transition différenciée. Selon une étude *OpinionWay*, 65% des Français reconnaissent les bénéfices de l'IA dans leurs achats, et 78 % des professionnels l'utilisent régulièrement pour le recrutement, le suivi client ou la gestion des stocks.

Toutefois, les TPE rencontrent des difficultés pour déployer ces solutions, freinées par les coûts et le manque de compétences.

L'IA soulève par ailleurs des questions majeures : **transformation des métiers, protection des données, souveraineté numérique.**



des professionnels utilisent l'IA au quotidien

L'accessibilité et la transition écologique représentent aussi des défis importants. Depuis 2015, tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais de nombreux commerces de proximité entreprennent des démarches pour obtenir des dérogations (en raison d'impossibilité technique, de disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences, des contraintes liées à la préservation du patrimoine, ou du refus par les copropriétaires). Sur le plan écologique, la Ville de Paris a mis en place des subventions ponctuelles pour accompagner les commerces dans leur transition, mais ces dispositifs restent insuffisants face à l'ampleur des besoins.

Dans ce contexte, **les collectivités jouent un rôle central** pour garantir que toutes les entreprises puissent bénéficier d'un accompagnement efficace et équitable : formations, soutien aux investissements durables, solutions logistiques innovantes, mais aussi programmes d'insertion et partenariats structurés avec les acteurs de l'emploi et de la formation.

L'enjeu est double : **accélérer la transformation des entreprises** tout en évitant de creuser les inégalités entre grandes et petites structures, entre quartiers centraux et périphériques, et entre secteurs d'activité.

Les transitions conditionnent la résilience, l'attractivité et la compétitivité de Paris dans les années à venir.

PROPOSITIONS

3. Agir pour l'emploi et l'entrepreneuriat

- Soutenir l'entrepreneuriat et révéler les talents dans les quartiers politique de la Ville, à travers un **programme d'accompagnement "Booster les quartiers"** en partenariat avec la CCI Paris.
- Développer l'**emploi dans les quartiers prioritaires de la Ville** en mobilisant les entreprises et en favorisant les **opportunités locales** et l'**attractivité des investisseurs**.
- Renforcer les **incitations financières**, l'**accompagnement personnalisé des entreprises**, la mise à disposition de **locaux** adaptés aux loyers attractifs, des **services mutualisés et coworking**.



Soumia Malinbaum

1ère VP de la CCI Paris
VP Business Development
& RSE chez Jems



Dans les quartiers prioritaires, les femmes et les hommes ont des idées, du talent et une incroyable capacité à entreprendre. Ce potentiel économique est immense : il ne demande qu'à être soutenu, structuré et valorisé.

Lorsque nous aidons à l'insertion professionnelle, que nous accompagnons les créateurs d'entreprise et que nous facilitons l'implantation des entreprises, nous construisons des emplois durables et renforçons la cohésion sociale.

Encourager les initiatives locales, c'est permettre à chacun — jeunes, femmes entrepreneures, salariés en reconversion, seniors porteurs de projets — d'être acteur de son avenir économique.

L'insertion et l'entrepreneuriat doivent être au cœur de notre stratégie pour Paris. »

4. Promouvoir l'excellence parisienne et favoriser l'achat local

- Mettre en place, en partenariat avec la CCI Paris, un **label d'excellence** : pour les commerces innovants, engagés dans des démarches RSE et solidaires, accessibles.
- Créer une **carte de fidélité** multi enseignes au bénéfice des labellisés
- Offrir des **chèques cadeaux de fin d'année** aux 65 000 agents de la Ville de Paris orientés vers les commerces de proximité labellisés.



Joëlle Lellouche
Société Diplomance

“

Dirigés vers les commerces labellisés, les chèques cadeaux offerts aux agents de la Ville pourraient représenter un soutien concret et immédiat.

C'est une manière intelligente d'utiliser la commande publique pour dynamiser l'économie locale, encourager les pratiques responsables et valoriser les petites entreprises qui font vivre Paris au quotidien.

La promotion de l'excellence parisienne, ce n'est pas du marketing : c'est une politique économique au service des territoires. »

5. Accélérer la digitalisation et le recours à l'intelligence artificielle

- Plaider pour un outil fiscal au niveau national permettant aux petites structures d'intégrer l'IA dans leurs activités : un **crédit d'impôt "IA locale"**.
- Co-financer des **parcours de formation au numérique et l'IA** dispensés par la CCI pour les commerçants et artisans, et soutenir le développement de vitrines digitales.
- Créer des **"zones d'innovation territoriale"** rassemblant pôles de recherche, incubateurs, entreprises et CCI Paris, pour sourcer des talents et favoriser des expérimentations en milieu urbain (sur le modèle des quartiers d'expérimentation de Paris & Co).

6. Accompagner la transition écologique

- Développer des **chèques transition** : des aides ciblées pour accompagner les investissements liés à la transition écologique (rénovation énergétique, équipements bas carbone, gestion des déchets, suppression du plastique à usage unique).
- Développer des **quartiers-pilote commerçants "zéro plastique à usage unique"**, en visant notamment les commerces alimentaires et la restauration à emporter, incluant les commerces sédentaires et les marchés. Expérimenter des systèmes de consignes mutualisés des contenants.



Améliorer l'accessibilité des commerces et des quartiers

- Accompagner financièrement les entreprises dans la **mise en conformité de leurs locaux aux normes d'accessibilité** (mobilité réduite, malvoyants, seniors...)
- Simplifier les **démarches des commerçants** en partenariat avec la CCI Paris : diagnostic gratuit ou à tarif réduit/accompagnement administratif et technique plans, devis, suivi...
- Développer des **quartiers commerçants accessibles** pour améliorer le confort des clients : trottoirs sans obstacles, cheminements continus, signalétique adaptée, soutien aux commerces et innovation dans les solutions durables.



MON QUARTIER

02



La vitalité économique d'un quartier repose autant sur la **diversité de ses commerces** que sur la **dynamique collective** qui les anime. À Paris, l'animation commerciale est plus que jamais un levier essentiel : elle fidélise les clientèles, renforce le lien social et consolide l'image d'un territoire. Pourtant, derrière cette importance se dessinent plusieurs fragilités qu'il convient d'analyser.

Malgré une densité commerciale parmi les plus élevées en Europe – avec 60 846 commerces en rez-de-chaussée, soit environ 28 commerces pour 1 000 habitants (source : *Équipement commercial - CCI Paris/APUR, 2023*). Certains signes montrent que cette vitalité est mise à l'épreuve. Le taux de vacance des locaux commerciaux atteint 10,9 % en avril 2023, en hausse de +0,7 point depuis 2020.



**Paris compte 60 846
commerces, soit 28
commerces pour 1000
habitants**

Par ailleurs, on constate des évolutions sectorielles contrastées : **les commerces d'équipement de la personne incluant le prêt-à-porter reculent (-8 %)**, tandis que les secteurs alimentaires, bien-être ou mobilité douce progressent.

Ces transformations reflètent à la fois de nouvelles attentes des Parisiens et l'impact de la concurrence du commerce en ligne.

La diversité commerciale est également menacée par l'essor d'opérateurs opportunistes (dark kitchens, meublés touristiques) qui s'implantent dans les quartiers centraux, parfois au détriment des commerces de proximité traditionnels. Ce phénomène fragilise le tissu local, réduit l'occasion de mixité des usages et peut conduire à une baisse d'attractivité des rues commerçantes.

Les **associations de commerçants**, véritables piliers d'animation locale, jouent un rôle structurant: elles organisent, coordonnent, créent du lien. Pourtant, elles sont souvent confrontées à un manque de moyens, de territorialisation des dispositifs et d'articulation avec les services publics. De même, les collectivités locales disposent d'outils puissants – droit de préemption, labels, subventions, animation d'espace public – mais ces leviers ne sont pas toujours mobilisés de façon **cohérente, stratégique et différenciée selon les spécificités de chaque quartier**.

La Ville de Paris a d'ores et déjà mis en œuvre des initiatives notables: l'opérateur Paris Commerces, des programmes de préemption fléchés aux commerces d'artisanat ou de bouche, des labels valorisant les entreprises singulières, ou encore le soutien ponctuel aux animations locales (illuminations de fin d'année). Ces dispositifs sont importants, mais doivent être renforcés et structurés dans une vision globale d'**animation durable et de revitalisation de proximité**, qui s'adapte aux évolutions des usages, à la montée de la logistique urbaine, aux modalités de consommation et à l'enjeu d'accessibilité.

En somme, l'enjeu est double: d'un côté, préserver et renforcer l'**animation commerciale de proximité**; de l'autre, adapter cette animation aux mutations structurelles (secteurs en décroissance, vacance, nouveaux formats de commerce, mobilité, digitalisation). Cela impose une politique locale ambitieuse, cohérente, et adaptée à la diversité des quartiers.

Le comité des associations de commerçants, à la CCI Paris.



PROPOSITIONS

8. Déployer des “managers de quartiers vivants”

- Créer des **postes de coordination à l'échelle de quartiers** en partenariat avec la CCI Paris, en interface avec les commerçants.
- Proposer grâce à ces **managers des services mutualisés** : accompagnement et information sur les actualités réglementaires, animations, campagnes de communication, illuminations, circuits courts & réemploi, offres packagées au bénéfice des acteurs du quartier...
- Stimuler des **partenariats publics-privés** pour cofinancer les initiatives et mobiliser les grandes enseignes et les sponsors.



Marcel Benezet

Restaurateur et Président
de la branche des
bistrot, brasseries et
cafés du GNI

“

Quand on est commerçant, on manque souvent de temps pour suivre toutes les évolutions réglementaires, les animations ou les dispositifs d'aide.

Un manager de quartier, c'est quelqu'un qui connaît nos réalités et qui peut faire le lien avec la Ville et la CCI Paris.

Avoir un interlocuteur unique, disponible et réactif, ça change tout : on gagne du temps, on évite des erreurs et on se sent vraiment accompagné. »



Encourager les initiatives locales et les événements

- Augmenter les **subventions allouées aux associations de commerçants pour les illuminations de Noël et les animations de quartiers** : retour à 50% de prises en charge minimum par la municipalité
- Favoriser les illuminations dans tous les quartiers : négocier des contrats-cadres avec des prestataires et créer un **fond municipal "illuminations solidaires"** (subvention supplémentaire pour les associations de quartiers moins favorisés)
- Mettre à disposition de la CCI Paris et des associations de commerçants des **outils logistiques et simples et des kits de communication pour favoriser l'organisation d'événements** : fêtes de quartier, braderies, marchés saisonniers
- Simplifier les démarches et les autorisations notamment pour **l'occupation temporaire de l'espace public** : réduire les délais et formalités (terrasses éphémères, stands, animations, brocantes).
- Mettre en valeur les offres, les produits locaux et soutenir leur promotion en ligne : développer la **marketplace Paris local**, des bons d'achat distribués par la Mairie au bénéfice des commerces locaux, l'achat local via des initiatives comme le cashback
- Développer des **actions de sensibilisation auprès des populations**, notamment les scolaires (ex : opération "le commerce des enfants" en partenariat avec les Fédérations des marchés de France, une initiative qui viserait à sensibiliser les enfants au bien consommer avec les commerçants du quartier de tous secteurs : alimentaires, prêt à porter, etc.)

10. Améliorer la gestion des marchés alimentaires

- Réviser le **règlement des marchés** en présence des concessionnaires, de la CCI Paris et de la Fédération nationale des marchés pour améliorer l'attractivité des marchés et la situation des commerçants
- Œuvrer pour la **diversité commerciale** au sein des marchés, le **made in France** et le **Made in Paris**
- Agir et animer les quartiers en lien avec les **commerces sédentaires**
- Travailler sur des **marchés zéro déchets** (adopter une charte qualité, améliorer la gestion des déchets)



Le tissu économique parisien est profondément enraciné dans ses quartiers, là où les commerçants, artisans et TPE créent du lien, rythment la vie locale et contribuent à l'attractivité de la capitale. Pourtant, trop souvent, ces acteurs ont le sentiment de **ne pas être suffisamment associés** aux décisions publiques qui impactent directement leur activité : voirie, aménagements urbains, mobilités, aires de livraison, sécurité, gestion des déchets, occupation du domaine public...

Ce manque d'association crée un **écart de compréhension** entre les orientations municipales et les réalités du terrain. Pour beaucoup d'entrepreneurs, les concertations publiques semblent formelles ou ponctuelles, sans véritable suivi clair ni traduction concrète dans l'action locale.

La Ville de Paris met déjà en œuvre plusieurs dispositifs : conseils de quartier, concertations publiques (plan local de mobilité, réunions de concertation), plateforme en ligne (comme decider.paris.fr) pour le budget participatif, ou encore des commissions et instances réunissant des acteurs économiques.

Cependant, l'organisation de ces espaces de dialogue reste inégale selon les arrondissements, les niveaux d'activité des associations de commerçants varient, et l'impact effectif des concertations sur la décision publique peut sembler limité.

En 2025, Paris recense 210 associations de commerçants et d'artisans, mais leurs capacités d'intervention et d'influence diffèrent considérablement.



Paris recense 210 associations de commerçants

Le défi est clair : faire évoluer ces instances de dialogue vers des espaces pérennes, structurés et transparents. **L'association pleine et entière des acteurs économiques aux décisions locales est indispensable pour renforcer la confiance**, améliorer la lisibilité de l'action publique et adapter les politiques aux réalités du terrain.

11. Structurer l'information et associer les entreprises aux politiques locales

- Associer plus étroitement la CCI Paris, établissement public et personne publique associée, comme un partenaire stratégique dans l'**élaboration des politiques locales** : urbanisme, mobilité, foncier, occupation de l'espace public...
- Informer **en direct sur le terrain** (signalétique, distribution flyer, porte à porte...)
- Intégrer une **phase de concertation économique locale systématique** pour tout projet structurant (piétonnisation, zone à faibles émissions, modification de voirie, berges de Seine...), afin de tenir compte des besoins et attentes des entreprises de proximité.
- Réutiliser l'**outil Paris tous en jeux** créé en 2024 et qui a fait ses preuves, afin de mettre en place des systèmes d'alertes SMS, newsletters, et contenus géolocalisés pour informer les entreprises des évolutions réglementaires, événements, travaux, évolution de circulation et alerter en cas de crise.



Amaury De Buchet
Président Greenspace
Paris



*Une entreprise ne peut pas s'adapter correctement si elle n'est pas informée à temps.
Des travaux, une modification de circulation, une piétonnisation, lorsqu'on l'apprend trop tard, cela peut impacter nos ventes, nos livraisons, nos équipes.
Informé bien en amont au plus près du terrain – via l'affichage dans la rue, des tracts dans les boîtes aux lettres, des alertes SMS et des contenus géolocalisés – et proposer un canal de retour, ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité pour garantir la continuité de l'activité. »*

12. Créer des conseils économiques de quartier ou d'arrondissement

- Mettre en place avec la CCI Paris, dans chaque arrondissement un **conseil économique semestriel** réunissant élus, acteurs économiques, entreprises, associations de commerçants et les autres parties prenantes. Afin d'assurer un suivi des décisions prises par la mairie et remonter les problématiques des entreprises.
- Identifier un **interlocuteur unique** chargé de faire le lien avec les entreprises et d'assurer le suivi des dossiers économiques locaux. Ce référent servirait de point d'entrée pour les commerçants, artisans et TPE, facilitant les démarches et assurant une meilleure coordination entre services.



13. Monter un observatoire de l'impact économique des politiques locales

- Assurer un suivi et réaliser une **évaluation de l'impact économique des politiques locales**. Y intégrer des indicateurs de performance économique : fréquentation, activité locale, emploi, transformation des usages
- Publier un **bilan annuel de l'impact de ces politiques** sur le tissu économique de proximité, afin d'ajuster et d'optimiser les dispositifs en place.





MA VILLE

03

L'attractivité économique de Paris repose en grande partie sur sa capacité à rester accessible — aux salariés, aux clients, aux fournisseurs, aux touristes, comme aux professionnels eux-mêmes. Or, les contraintes croissantes liées à la circulation, au stationnement et aux grands chantiers urbains fragilisent le fonctionnement économique quotidien.

Le boulevard périphérique illustre cette pression : il demeure l'axe le plus fréquenté d'Europe, avec 1,2 million de déplacements par jour, dont 80 % en véhicule solo. Depuis octobre 2024, la limitation à 50 km/h et l'instauration d'une voie réservée au covoiturage y ont encore modifié les conditions de circulation.



1,2 million de déplacements par jour, dont 80 % en véhicule solo

La Zone à Trafic Limité (ZTL) Paris Centre, entrée en vigueur le 5 novembre 2024, marque un autre tournant. Dans les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements, seuls les véhicules ayant pour origine ou destination la zone sont autorisés, le transit étant interdit. Sans mesures d'accompagnement adaptées, cette restriction risque d'accentuer les difficultés des entreprises : perte de clientèle, livraisons plus complexes, accès entravé pour fournisseurs et prestataires.

Parallèlement, la logistique urbaine est soumise à une forte pression : Paris concentre une part importante des flux de marchandises de la région. On y dénombre **4,4 millions de mouvements de marchandises par semaine**, soit environ 25 % des flux franciliens. Selon le rapport *Repenser la logistique urbaine à Paris – Stratégie 2022-2026* de la Ville de Paris, **500 000 colis sont livrés chaque jour**. Le nombre de colis reçus par habitant a d'ailleurs explosé : d'après la *Chaire Logistics City (Université Gustave Eiffel)*, il a été multiplié par trois à cinq entre 2000 et 2025.

Ces flux génèrent une pression croissante sur les accès, les opérations de livraison, la fluidité des axes de circulation ainsi que sur les espaces logistiques, qui ne représentent pourtant qu'environ 1 % des surfaces bâties.

Le stationnement et l'occupation de l'espace public constituent également des freins pour les fournisseurs et les clients. **Le stationnement sur voirie a baissé de 20% en 10 ans.** La Ville compte désormais 118 838 places de stationnement sur voirie et 9 716 aires de livraisons, et 62 236 places dans les parcs concédés (source : *Bilan des déplacements 2024, Ville de Paris*). À l'inverse, les tarifs de stationnement ont enregistré une forte hausse en août 2021, atteignant +50 % en zone 1 et +67 % en zone 2. Les tarifs, modalités d'accès, horaires, et localisation sont peu adaptés aux besoins des entreprises (livraisons, interventions des artisans) et des clients.

Enfin, la multiplication des dispositifs de régulation (ZTL, ZFE — zone à faibles émissions, rues aux écoles, zones 30, rues piétonnes, voies de covoiturage, etc.) rend la lecture des règles de circulation de plus en plus complexe pour les entrepreneurs.



**La capitale perd
12 000 habitants
par an**

À ces contraintes de mobilité s'ajoutent des évolutions démographiques et résidentielles préoccupantes.

La population parisienne est en recul : après avoir atteint un sommet au début des années 2010, la capitale perd en moyenne 12 200 habitants par an, passant de 2,11 millions en 2022 à 2,07 millions en 2025 (source : INSEE). Parallèlement, le nombre de résidences principales diminue légèrement, représentant 81 % des 1,46 million de logements en 2022, contre 83 % en 2014.

À ces contraintes de mobilité s'ajoutent des évolutions démographiques et résidentielles préoccupantes. La population parisienne est en recul : après avoir atteint un sommet au début des années 2010, la capitale perd en moyenne 12 200 habitants par an, passant de 2,11 millions en 2022 à 2,07 millions en 2025 (source : INSEE). Parallèlement, le nombre de résidences principales diminue légèrement, représentant 81 % des 1,46 million de logements en 2022, contre 83 % en 2014.

Enfin, le logement des salariés constitue un frein majeur à l'emploi. La pénurie de logements sociaux — près de 292 000 ménages en attente — s'ajoute à la contraction de l'offre locative privée : Paris ne compte plus que 358 000 logements locatifs privés en 2024, contre 390 000 en 2015 (sources : OLAP et INSEE). Dans ce contexte, **l'accès au logement demeure un enjeu central pour préserver la vitalité économique et sociale des quartiers.** L'accession à la propriété reste par ailleurs hors de portée pour la majorité des actifs : l'achat d'un logement de 40 m² à Paris nécessite un revenu annuel d'environ 97 500 €.

14. Agir pour le logement et le quotidien des salariés

- Encourager la création de **logements intermédiaires pour les salariés des TPE/PME**, auprès des bailleurs sociaux.
- Faciliter l'accès au logement pour les apprentis et les jeunes travailleurs, afin de soutenir leur insertion et leur autonomie.
- Développer des foncières d'entreprises et interentreprises pour proposer des logements dédiés aux salariés de grandes structures (exemples : AP-HP, RATP, EDF).
- Soutenir le logement locatif privé, avec le programme Coach Copro porté par l'Académie du Climat, ou en finançant la rénovation énergétique des passoires thermiques



- Promouvoir la **colocation mixte étudiants / apprentis / saisonniers / intergénérationnelle**, en partenariat avec les grands bailleurs sociaux, pour favoriser le lien social et l'optimisation de l'offre de logements.
- Renforcer l'**offre nocturne de transport en commun** pour les salariés aux horaires décalés, afin de faciliter leurs déplacements domicile-travail.
- Développer de **services complémentaires pour le quotidien des salariés**, tels que des crèches municipales, accompagner la création de crèches d'entreprise ou interentreprises, pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.



Nadège Gaultier
Présidente et Co-
fondatrice de
Confiture Parisienne



"Lorsque j'ai lancé mon entreprise, je me suis vite rendu compte que trouver des logements accessibles pour mes salariés était un vrai défi, surtout pour ceux en horaires décalés ou en apprentissage. Les solutions existent, mais elles restent fragmentées.

Pouvoir bénéficier de logements intermédiaires, de colocations adaptées ou de services comme des crèches faciliterait énormément leur quotidien et, par conséquent, le fonctionnement de ma PME.

Soutenir ces initiatives, c'est permettre aux petites entreprises comme la mienne de grandir tout en prenant soin de nos équipes."

15. Faciliter le stationnement des clients et des professionnels

- Instaurer la **gratuité du stationnement clients les 30 premières minutes** pour le commerce de proximité et la gratuité du stationnement le samedi.
- Garantir un **nombre minimal incompressible de places de stationnement et d'aires de livraison** dans chaque quartier, à proximité des commerces.
- Remettre des **bornes de paiement** (CB, pas uniquement des applications mobiles) pour faciliter le stationnement.
- Mieux faire connaître les **dispositifs existants** (ex : carte pro mobile pour artisans, pro sédentaire, pro santé).
- Développer et faire connaître les **zones de livraison intelligentes** avec accès temporaires réservés.



Areeba Rehman
Fondatrice CEO Fretbay
et MyBoxMan



Nous avons besoin de places de livraison, de zones de courte durée, de bornes de paiement simples... pas d'un parcours du combattant.

Quand un artisan doit tourner vingt minutes pour se garer, ce n'est pas seulement du stress : c'est du temps perdu, des coûts en plus et parfois des chantiers retardés.

Une politique de stationnement adaptée, c'est permettre aux professionnels de travailler efficacement et aux clients d'accéder facilement aux commerces. »

16. Tenir compte des besoins économiques dans les stratégies de mobilité

- Revoir la pertinence des **plans de circulation des places, des grands axes et des ponts**, en concertation avec les professionnels.
- Assouplir la **Zone à Trafic Limité** instaurée en 2024, dont les modalités de contrôle n'ont pas été définies afin d'assurer le bon fonctionnement des activités économiques et des fonctions logistiques d'approvisionnement et d'évacuation de Paris. Caler les horaires de la ZTL sur ceux de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) pour plus de cohérence.
- Organiser des **campagnes d'information** à destination des professionnels et du grand public pour accompagner toute évolutions majeures de la réglementation en matière de mobilité (ex plan de circulation/ ZFE /ZTL).
- Privilégier l'**expérimentation des projets impactant la mobilité sur une zone géographique ou sur une période donnée**. Et, acter le principe de réversibilité totale ou partielle après un bilan d'une période de test (ex: ZTL, plan de circulation des places et des grands axes, sens unique de la rue de Rivoli, les ponts).
- Autoriser l'accès des voies réservées (bus/taxis) et de la voie de covoiturage du périphérique aux **véhicules de livraison** pendant des plages horaires définies.
- Sécuriser la **circulation des piétons** (sens de circulation, contresens cyclables dangereux) et rééquilibrer le partage de la voirie entre piéton, vélo et voiture.

17. Créer une « cellule travaux-économie » à l'échelle parisienne

- Rassembler la Ville de Paris, les opérateurs de travaux, la CCI Paris, les mairies d'arrondissement et les associations de commerçants pour suivre, **ajuster et coordonner les chantiers** dans Paris.
- Élaborer un **plan de travaux pluriannuel** par quartier, transparent et prévisible, incluant un phasage intelligent (travaux de nuit ou d'été, circulation alternée, limitation des périodes d'inactivité ...) pour limiter l'impact sur les flux commerciaux sur les principes de la démarche "embellir votre quartier".
- Assurer une **communication claire et anticipée** : panneaux visibles, plateformes d'information, relais via associations.

18. Encourager la logistique urbaine durable

- Soutenir les **hubs de mutualisation de livraisons et les plateformes logistiques de proximité** pour faire face aux flux de marchandises.
- Soutenir les projets valorisant les **solutions de logistiques durables** (ex: programme Marguerite).
- Développer des **solutions de mobilité partagée** adaptées aux petites entreprises et artisans (mobilité collective, vélos cargo, etc.).
- Créer plus de **bornes de recharge et d'espaces de stationnement dédiés**, et permettre un accès universel à tous les usagers en intégrant un terminal de paiement aux bornes existantes.
- Aménager des **zones de livraison intelligentes**, contrôlées et géolocalisées pour améliorer la fluidité et limiter le double-file.

Paris demeure l'une des capitales les plus attractives au monde – un centre de décision économique, un pôle d'innovation et une destination touristique de premier plan. Chaque année, des millions de visiteurs, de professionnels et d'investisseurs étrangers y voient une vitrine de l'excellence française, un lieu de rencontres d'affaires, de culture et de commerce.



**48,7 millions de
touristes, dont
22,6 millions
d'internationaux**

En 2024, la région Île-de-France a accueilli **48,7 millions de touristes, dont 22,6 millions d'internationaux** (+3% vs 2023) (source : Visit Paris Region), pour une consommation touristique de 23,4 milliards d'euros (dont 14,9 milliards de la part des clientèles étrangères).

Cette vitalité internationale constitue un levier essentiel de croissance pour nos commerçants, artisans, hôteliers, restaurateurs et entrepreneurs.

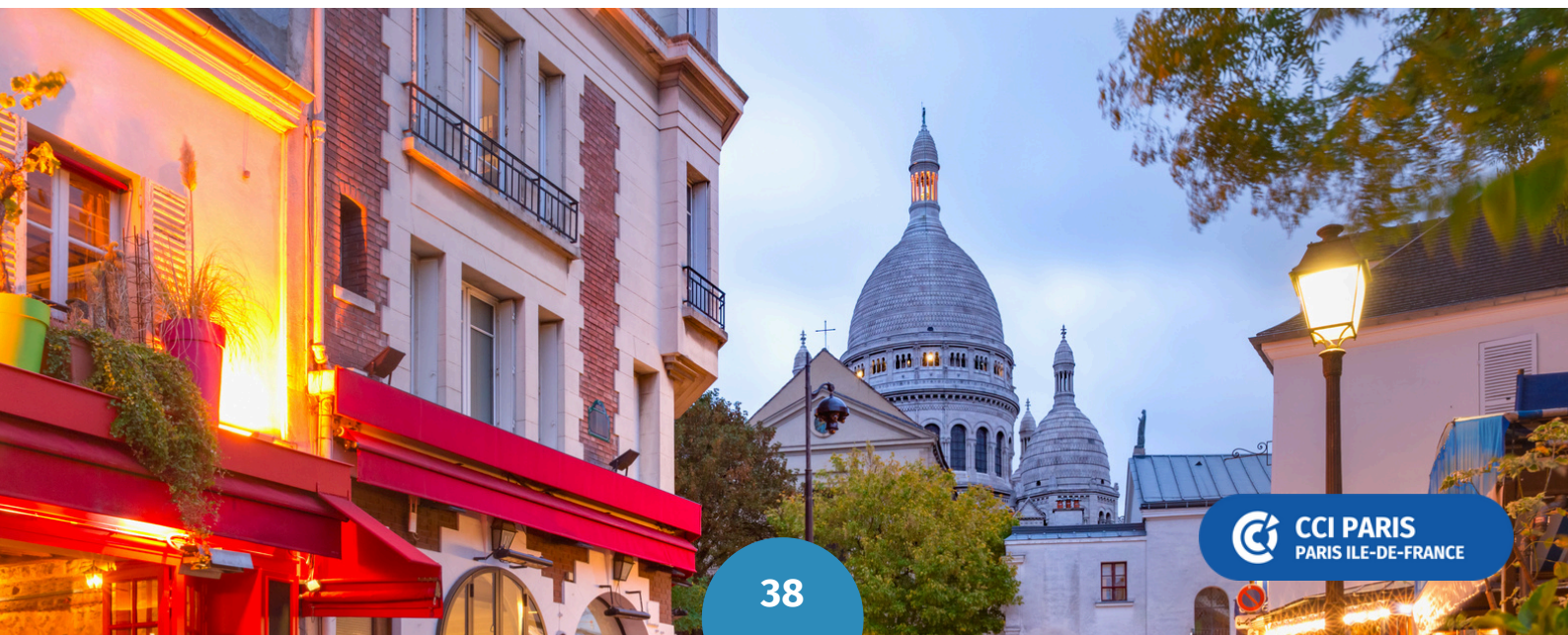
Pourtant, l'enjeu ne se limite pas à accueillir : il faut séduire durablement. L'attractivité de Paris repose tout autant sur sa capacité à offrir une expérience d'exception – propreté, sentiment de sécurité, fluidité des mobilités, accessibilité, accueil humain – que sur ses monuments et ses grands événements.

L'attractivité internationale ne peut être dissociée de la vitalité économique locale. Elle exige une **vision globale**, liant promotion, commerce, innovation, urbanisme et inclusion. Elle passe par la coordination renforcée entre acteurs publics, privés et consulaires – pour que chaque visiteur, chaque investisseur, chaque transaction contribue à la prospérité partagée des quartiers.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris plaide pour une politique volontariste qui conjugue tourisme de loisirs et tourisme d'affaires, commerce de proximité et rayonnement international – pour que Paris reste non seulement une destination, mais aussi un territoire où l'on vient, où l'on revient et où l'on investit.

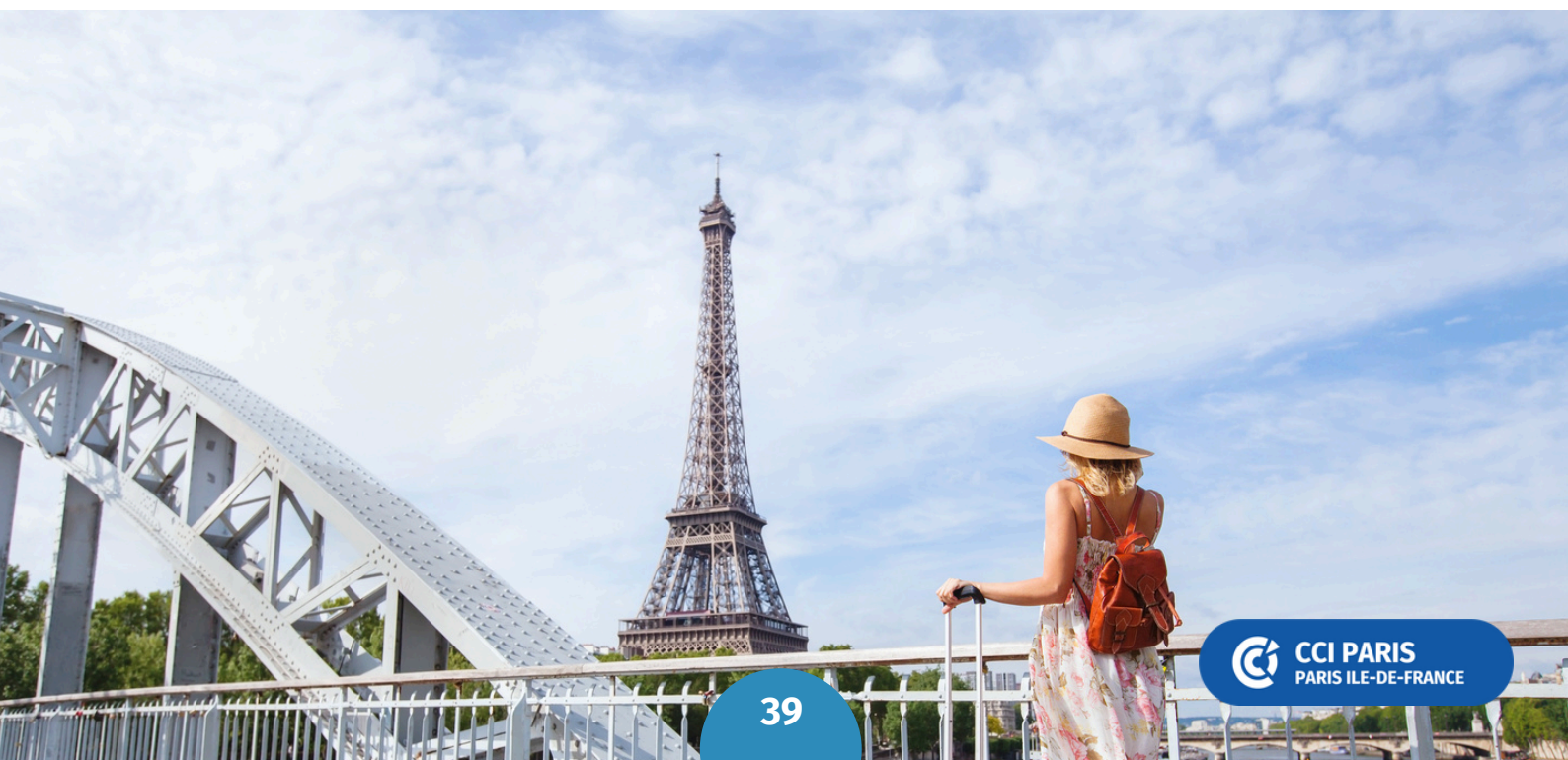
19. Garantir un cadre urbain et commercial accueillant et sécurisé

- Renforcer la **propreté des zones commerçantes et touristiques** : nettoyage, sanitaires publics accessibles, gestion améliorée des déchets dans tous Paris et en particulier dans les rues commerçantes et lors des marchés alimentaires
- **Sécuriser Paris et ses entreprises** : éclairage public adapté, dépôts de plainte simplifiés pour les touristes, présence accrue de la police municipale, dispositif de médiation
- Lutter activement contre la **vente à la sauvette** grâce à une meilleure coopération entre la police municipale, nationale et judiciaire pour la confiscation des marchandises et le traitement d'enquêtes approfondies.
- Développer une **instance de médiation et de recours** entre la Ville et les entreprises, notamment les commerces en cas de verbalisation (terrasses, chauffage, etc.).



20. Faciliter le déplacement des touristes

- Soutenir le développement d'un **titre de transport unique pour les touristes** comprenant l'ensemble des modes de transport (bus, métro, aéroports) avec accès direct via CB ou mobile, simplifiant les visites et la circulation
- Développer une **signalétique piéton et touristique** dans l'espace public et dans les transports.
- Envisager des **dispositifs d'accueil des visiteurs dans les stations et les gares** en mobilisant les organisateurs d'évènements (Congrès, Salons).
- Renforcer les **emplacements de dépose - reprise des autocars de tourisme**



21. Créer une « zone touristique internationale » unique pour Paris

- Une **zone touristique internationale élargie à tout Paris** permettrait aux commerces de détail l'extension des horaires d'ouverture et notamment l'ouverture des commerces le dimanche.
- Au-delà de l'équité territoriale, élargir la ZTI permettrait de définir un cadre structurant et labellisé pour les commerces s'adressant à une clientèle internationale (multilingue, services adaptés, visibilité) afin de renforcer la **cohérence de l'offre touristique et commerciale**.



Thomas Tchen
Founder & CEO de
Lancaster Paris



Paris est une capitale mondiale. Pourtant, son cadre réglementaire reste morcelé, ce qui crée des écarts de compétitivité entre quartiers.

Une zone touristique internationale unique apporterait une cohérence indispensable. Elle garantirait à tous les commerces les mêmes conditions d'accueil de la clientèle internationale et renforcerait l'attractivité globale de Paris face aux grandes métropoles mondiales. »

22. Favoriser l'attractivité commerciale et touristique

- Organiser une **fête du commerce de proximité** d'envergure avec la CCI Paris valorisant les commerces, les métiers et le « Fabriqué à Paris », en boutique, sur les marchés et dans les espaces publics
- Développer en particulier des **circuits touristiques « commerces & savoir-faire »** (bouchers, boulangers, fromagers, design, mode...) pour enrichir l'expérience client.
- Renforcer la **promotion touristique de Paris je t'aime - office du tourisme**, mieux faire connaître les offres existantes (pass, billetterie, parcours, etc.) et développer des packages d'activités localisées.
- Améliorer l'environnement et l'attractivité des **bouquinistes de Paris** présents sur les quais hauts : renforcer les corbeilles de rue, créer des aires de livraisons, soutenir la réparation des boîtes endommagées.

23. Dynamiser le tourisme d'affaires en connexion avec le tissu local

- Favoriser **les synergies et les produits commerciaux entre salons, congrès, hôtels et commerces de proximité** en partenariat avec Paris je t'aime - office de tourisme (pass multiservices / offre packagée mobilité-événement-services...).
- Assurer une **présence du Maire de Paris lors des inaugurations** des grands événements, salons et congrès.
- Améliorer l'**accueil des touristes** dès les aéroports et les gares et fluidifier le **parcours de visite**, en particulier au niveau des connexions entre les modes de transport (du métro au bus, vers la liaison premium CDG-Express en 2027, etc.) en partenariat avec Paris je t'aime - office de tourisme.

CONCLUSION

Une ville commerçante est une ville vivante : la CCI Paris appelle à faire de l'économie de proximité une priorité municipale.

La période qui s'ouvre est une opportunité majeure pour repenser l'écosystème économique parisien, en plaçant les entreprises au cœur des politiques municipales.

Pour réussir, il faut un dialogue renforcé entre élus, acteurs économiques et associations, des dispositifs d'accompagnement adaptés, et une vision partagée qui intègre les grandes transitions environnementales, numériques et sociales.

Les propositions présentées dans ce livre constituent une feuille de route ambitieuse, réaliste et cohérente pour faire de Paris une ville où entreprendre est un choix attractif, où les quartiers vivent au rythme d'une économie locale dynamique, et où l'accessibilité et la promotion de notre tissu commercial contribuent à un rayonnement renouvelé.

La Chambre de commerce de Paris reste pleinement mobilisée pour accompagner les candidats et les collectivités dans la mise en œuvre de ces engagements, au service d'une capitale toujours plus forte et inclusive.





CCI Paris - 11 Rue Léon Jouhaux, 75010 Paris

